



Départ de mon épouse du domicile familial

Par **lorenzo_old**, le **21/11/2007** à **20:35**

suite à une incompatibilité d'humeur, mon épouse a quittée le domicile familial depuis une semaine et a pris un appartement où elle vit seule. Elle veut que mes deux enfants viennent habiter avec elle. En a-t-elle le droit si je ne suis pas d'accord? Il n'y a pas pour l'instant de procédure de divorce engagée.

Merci pour votre réponse